

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



C'EST AUX MOLIÈRES !

- **TRANSPORT À LA DEMANDE** : une expérimentation que l'on attendait !
- **RÉNOVATION DE L'ÉGLISE** : ouverture de la souscription
- **HISTOIRE** : anniversaire de la naissance de la III^{ème} République

4-7 Retour sur images8-9 Le cimetière des Molières, épisode 410-11 Travaux12-13 **TRANSPORT À LA DEMANDE : c'est parti !**14 Conseils municipaux des 8 et 29 juin16-17 AGENDA détachable18-19 **C'EST AUX MOLIÈRES !**20-23 **PATRIMOINE : Souscription ouverte pour l'église !**24 **IL Y A 150 ANS : la III^{ème} République**26 **BUDGET 2020 : + de services + de contributions**28-29 Infos diverses30 Mots-croisés, par Claude Guillemain

Le bulletin municipal des Molières est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression
selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Anne-Sophie MATIAS**

Ont participé également à ce numéro :
Frédérique PROUST, Guillaume ESPINOSA, Marc PRABONNAUD, Armelle MACQUET, Pierre PRUNETTA,
Jeannette GIVAJA, Claude GUILLEMIN, Diane de SAINT-LÉGER, Jacques PEZOT, Marie-Laure MER,
Carole NORMAND-CHAVE, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin, et celles
et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.



N°144
Imprimé sur papier
Coral Book White



C'était aux Molières

Parfois en quelques mois, parfois en quelques heures, ces derniers temps ont vu disparaître quelques personnalités très appréciées aux Molières. Elles avaient en commun la simplicité dans les rapports humains, et cette volonté, quelquefois patriarcale, de transmettre à de nouvelles générations une certaine façon de vivre au village, d'être présents et actifs dans ses événements, d'être des passeurs de son histoire. Passeurs de l'histoire du village, mais aussi passeurs des histoires dans l'histoire, celles des familles, des joies, des peines, des amitiés, des rivalités, des petits et des grands secrets. Histoires des éclats de rire au Relais de Soligny, des répétitions de concerts en sous-sol, des champignons cueillis dans les bons coins, des apéritifs interminables au son des cris des enfants.

Soyons enfants de ces moments et cultivons notre capacité à vivre ensemble, génération après génération, ne donnons jamais à notre village une vocation de dortoir, quelque part en Île de France. Cela ne se décrète pas, cela se construit, et certains de nos aînés en ont jeté les bases encore solides, sur lesquels élus,

bénévoles et habitants d'aujourd'hui peuvent s'appuyer et prendre de nouvelles initiatives. Des projets qui rapprochent en même temps qu'ils affirment notre village et le font entrer pleinement dans les enjeux du siècle : prendre soin de nous et de la nature, de notre patrimoine, produire mieux et se déplacer autrement, assurer chacun d'un peu de bienveillance dans un monde de la suspicion et de la violence... Concevoir l' élu comme un facilitateur et un passeur, à l'heure du gouvernement des médiocres, des chapelles vides et des urnes désertées.

Continuons sur ce chemin et nous traverserons mieux les temps à venir et leurs incertitudes plus palpables encore qu'hier.

Saisissez-vous des nombreux rendez-vous qui vous sont proposés dans ces pages. Bonne rentrée au village !

Yvan LUBRANESKI

Maire des Molières

Président des Maires Ruraux de l'Essonne





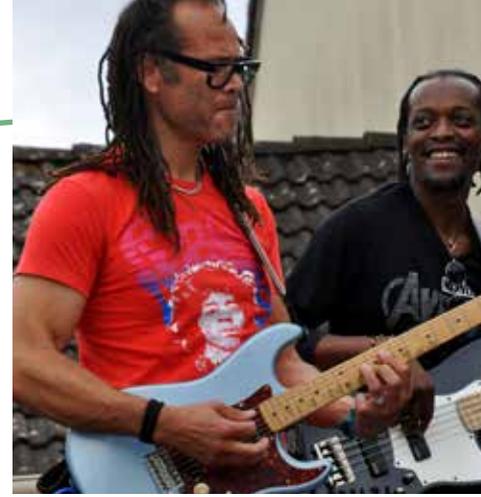
19-20-21 juin : Exposition Yann Arthus-Bertrand à l'église

Exposition "Notre Mère la terre" organisée par les amis de l'église.

21 juin : Fête de la musique mobile avec Pulpo Crew

Pulpo Crew a mis l'ambiance aux Molières cette année pour une fête de la musique en mode déconfiné. C'est le groupe lui-même qui est venu à la rencontre des habitants depuis la Janvierie, puis à la médiathèque, place des Lilas, en passant ensuite par le quartier des Longs Réages pour finir sur le terrain d'évolution, avec un clap de fin actionné par la météo... Mais un périple qui fit autant de bien aux habitants qu'aux musiciens !

Merci à **Marc Prabonnaud** qui a assuré toute la partie logistique, aidé par Alexandre Vabre et Franck Lossie, et par les agents Bruno et Jean-Marc. Merci à la famille Pithois qui a prêté la charrue et Alain Capelle (Le Monde du Décor) qui l'a aménagée et décorée.





2 juillet : Remise aux CM2 du *Journal d'Anne Frank*

Cela devient une tradition, financée par la **Caisse des Écoles**, la remise aux CM2, avant leur départ du groupe scolaire du même nom, du livre "Le journal d'Anne Frank". Cette année en deux séances, puisque les classes ont été dédoublées selon le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale.

Chacune des remises ont été assurées par **Sylvie Tréhin**, maire-adjointe à l'éducation et au vivre ensemble, et **Pierre Pruneta**, ancien professeur d'Histoire, qui se prête volontiers à l'exercice chaque année en expliquant aux élèves le contexte de l'époque et répondant à leurs nombreuses questions.

9 juillet : Signature de la convention de souscription avec la **Fondation du Patrimoine** pour l'église des Molières

Il y a huit ans était créée l'association des amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières, dans le but de contribuer aux travaux de rénovation et de l'ouvrir pour de nombreux événements, en dehors de ceux liés au culte. Ce bâtiment municipal a ainsi pu faire l'objet en 2014-2015 d'un diagnostic fixant les tranches de travaux à réaliser. Ensuite, plusieurs travaux d'urgence ont été réalisés par la commune, et un dossier a été constitué pour ouvrir une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Ce jeudi 9 juillet 2020, les représentants de l'association **Les amis de l'église**, de la commune et de la Fondation du Patrimoine ont signé la convention organisant les conditions de la souscription. > [Plus d'infos page 20](#)



24 juillet : Concert **LÔ & THE GOOSE** avec le **Point Bar**

Belle soirée d'été au son rock de ce groupe très apprécié. Une consolation aussi pour un 14 juillet annulé sur tout le Département bien qu'aux Molières nous savons organiser nos fêtes dans une ambiance familiale, simple et sécurisée.



La meilleure adresse pour changer la vôtre

ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION LOCATIVE

4 agences

Limours(x2), Saint Rémy lès Chevreuse, Dourdan

Des conseillers

expérimentés et passionnés

30 ans d'activité et de réussite

ESTIMATION GRATUITE

Ouvert du lundi au samedi - 9h30-12h30 et 14h30-19h00 - access-immo91@orange.fr - 01 64 91 71 71

agence-alpha immo.fr

À l'occasion des **Journées européennes du patrimoine 2019, Mémoire au Village** (section de Sports & Loisirs des Molières) vous a proposé une visite commentée du cimetière et de ses monuments remarquables.

→ **Au fil des bulletins municipaux, vous retrouvez la transcription des commentaires qui ont été prononcés devant les monuments choisis.**

■ **Dans ce numéro, la quatrième halte de notre parcours (une erreur s'était glissée dans les numéros précédents) :**

Sépulture JULLEMIER

Nous nous trouvons devant le caveau familial des Jullemier. Ce nom est étroitement lié à la ferme d'Armenon qui fut également autrefois propriété de la famille Target.

Avant de poursuivre, permettez-moi d'accorder juste quelques instants au dernier nom inscrit à droite. C'est celui de Bernard Jullemier, il était l'un des nôtres, de ce petit groupe qui depuis plus de 25 ans essaie de vous faire partager sa passion pour l'histoire des Molières. Il avait hérité de cette empathie pour le village et ses habitants, et je suis d'autant plus fière et, je l'avoue, un peu émue de retracer l'histoire de sa famille.

Georges et Suzanne Jullemier arrivent aux Molières lors de leur mariage en 1907. Ils sont tous deux issus de familles aisées. La famille de Suzanne, les Cugnot, exploite la ferme de la Douairière à Cernay et son aïeul fut notaire à Rambouillet au début du 19^{ème} siècle. Les Jullemier, quant à eux, résident à Janvry, originaires de Boutigny sur Essonne. Leur mariage a lieu en l'église Saint Germain l'Auxerrois, avec réception à l'hôtel Continental, à Paris.

L'histoire raconte que la ferme d'Armenon fut le cadeau de mariage des grands-parents, ce qui est fort probable car la ferme, achetée en 1897, par la grand-mère de Georges Jullemier, resta louée à des fermiers jusqu'en 1907. Il en fut le premier propriétaire exploitant.

À cette époque, Armenon était une exploitation importante.

En 1911, le recensement y compte, outre les propriétaires et leurs 2 enfants, 6 ouvriers agricoles, 1 charretier et 1 jardinier avec son épouse et leurs 6 enfants.

La vie y bruissait de tous côtés et la maîtresse de maison, jolie jeune femme vive et enjouée, faisait résonner les notes de son piano. Mais un jour de 1913, une méningite

emporta André, leur deuxième enfant, âgé seulement de 3 ans. C'est pour lui que ce caveau fut construit. De ce jour, le piano resta muet et Suzanne ne s'habilla plus que de noir. Certains qui l'ont connue disent d'elle qu'elle était une femme austère, en fait, elle avait juste perdu sa joie de vivre ce jour là.

Georges Jullemier, lui, devint conseiller municipal en décembre 1919, puis fut élu maire des Molières en 1925, en remplacement de Roger Tirand, qui a été évoqué dans un épisode précédent. Sous son mandat, la commune poursuivit sa modernisation. Il mena à son terme le dossier de l'électrification, commencé par ses prédécesseurs.

Il fut réélu pour un deuxième mandat en 1929.

Le 15 juin de la même année, il fit voter un crédit de 1 500 francs pour étude d'adduction d'eau. Ce projet, initié dès 1912, avait été totalement arrêté lors de la première



guerre. Cette fois-ci, il aboutira et « l'eau courante » fera son apparition aux Molières quelques mois plus tard.

En août 1931, il fut un précurseur en autorisant, sur proposition des enseignants, M et Mme Bridoux, la mixité des écoles, on disait alors « gémination ».

Cet accord fut initialement conclu pour une période d'un an, renouvelable.

En août 1933, il est précisé que cela durera « aussi longtemps que ce sera un ménage qui dirigera les classes ». De fait, notre mémoire collective a conservé l'image de l'école d'en bas (les petits) où enseignait l'institutrice et l'école d'en haut (les grands, à la mairie) où enseignait son mari. Mais il est à noter que cette mixité n'a jamais été remise en cause aux Molières.

Durement touché par la maladie, il remet sa démission en décembre 1933 et décèdera à Armenon le 18 janvier 1934.

Il nous reste un grand nombre de souvenirs ou témoignages de cette époque :

En mars 1931, la famille participe à l'achat des 1 150 kg de bronze et d'airain nécessaires à la fonte de 3 nouvelles cloches. Les cultivateurs, très éprouvés par une mauvaise année, ne pouvant verser leur obole en espèce, leur participation se fait par compensation, sous forme de quintaux de blé. L'une des trois leur est dédiée.

Cette cloche prénommée Augustine-Gabriel, sur laquelle est gravé le nom des principaux donateurs, est la plus grosse des trois, avec une majestueuse voix de fa dièse, portant loin au-delà des moissons.

En juin 1931, la reine Wilhemine des Pays Bas, venue faire une visite en France, résidait dans un hôtel proche de Chevreuse. Notre curé, l'abbé Vorage, étant d'origine hol-

Il y aurait encore mille choses à raconter. L'épouse de Maurice, le fils aîné, qui fut institutrice aux Molières, les vitraux de l'église, l'épicerie de Simone, la cadette, que vous pouvez encore voir sur la gauche en remontant la grande rue, juste avant l'église, où, certains jours de fins de mois difficiles pour ses clients, elle notait simplement sur une ardoise ce qui était dû, pour qu'ils paient un peu plus tard, sans le faire remarquer, simplement, certains de nos anciens s'en souviennent sûrement...

Mais ce sera pour une prochaine fois...

Jeannette Givaja
pour Mémoire au Village

Il y a un an, notre groupe Mémoire au Village a lancé dans ce Bulletin un appel pour recueillir des informations concernant l'eau dans le village et plus particulièrement les puits.

Vous avez été très nombreux à nous répondre et nous vous en remercions. Cependant, une actualité pressante nous conduit à remettre ce sujet à plus tard pour centrer notre intérêt sur la **production de meules de moulin** aux Molières. Nous vous tiendrons au courant... et si vous avez des éléments concernant les meules, ils sont les bienvenus !

Cordialement
Jacques Pezot



Espace Sportif Couvert

Le sol et les allées sont maintenant réalisés, ainsi que la plateforme qui accueillera le skate-park.

Plusieurs travaux sont venus compléter le confort et la sécurisation du stade municipal (clôture, trottoirs, cheminements, parvis entouré d'un muret...).

Inauguration courant novembre, et, d'ici la fin de l'année, une commission extra-municipale aura la charge d'élaborer le **planning des activités**.



Rénovation des peintures au sol et nettoyage des caniveaux ↑

Fin juin, la **signalisation horizontale** a été rafraîchie en de nombreux endroits du village. Début juillet, un grand nettoyage des caniveaux sur les axes principaux a été effectué avec l'aide des **jobs d'été**.

Jardin extraordinaire →

Entretien du jardin par les services techniques, en attendant la reprise de l'école.

Idem pour le **poulailler pédagogique** sur lequel veille une poignée de bénévoles impliqués toute l'année.



Barrière au bout de la route de Roussigny

En accord avec la Ferme d'Armenon et le Domaine de Quincampoix, une **expérience de fermeture totale de la route de Roussigny** va être menée sur quelques mois.

Il s'agit pour les habitants et les usagers de ces domaines de retrouver la quiétude et les balades d'antan sur ce chemin vicinal (en vert sur le plan), utilisé à tort comme un raccourci par de nombreux automobilistes et livreurs pressés.



• TRANSPORT À LA DEMANDE Une expérimentation que l'on attendait !

L'initiative se prépare en coulisse depuis 2 ans, menée par les Communautés de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) et du Pays de Limours (CCPL), en

lien avec le **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** et bien sûr la Région Île de France et les instances d'IDF Mobilités.

Ainsi, une expérimentation de TàD (Transport à la Demande) va être menée dès le **31 août 2020** autour de deux pôles-gares dont la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (qui passe par tous les arrêts des Molières).

par la commune, puisque ce sont des Nissan électriques qui seront gérés par la SAVAC, transporteur délégué sur notre territoire.

C'est **une réelle victoire pour notre commune, qui ne disposait pas de liaisons de transport collectif en journée**, en dehors des lignes de début et fin de journée.

Vous pourrez **réserver** sur la plateforme <https://tad.idfmobilites.fr/vallee-de-chevreuse/> ou depuis **l'appli TàD Île de France Mobilités** ou au **09 70 80 96 63**

Ces véhicules ressemblent aux deux véhicules déjà achetés

BUS **TàD** **EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION**
Vallée de Chevreuse

DU LUNDI AU VENDREDI de 7h00 à 19h45

Appli TàD
Île-de-France Mobilités

tad.idfmobilites.fr

09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h

Zones desservies par le TàD Vallée de Chevreuse



Heures de pointe du lundi au vendredi

Le matin : 7h00 à 9h30 • Le soir : 16h30 à 19h45

De 7h00 à 9h30

Prise en charge possible à l'arrêt de bus le plus proche de chez moi situé dans les communes de :

- Saint-Lambert-des-Bois
- Milon-la-Chapelle
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Choisel
- Chevreuse
- Saint-Forget
- Dampierre-en-Ynes
- Senlisse
- Boullay-les-Troux
- Les Molières

Possibilité de se rendre à

Gare RER
Saint-Rémy-lès-Chevreuse

ou

Gare Transilien
La Verrière
via la ligne 39-17

De 16h30 à 19h45

Prise en charge possible aux points d'arrêt :

Heures creuses du lundi au vendredi

La journée : De 9h30 à 16h30

De 9h30 à 16h30

Prise en charge possible à l'arrêt de bus le plus proche de chez moi situé dans les communes de :

- Saint-Lambert-des-Bois
- Milon-la-Chapelle
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Choisel
- Chevreuse
- Saint-Forget
- Dampierre-en-Ynes
- Senlisse
- Boullay-les-Troux
- Les Molières

Possibilité de se rendre à

- Saint-Lambert-des-Bois
- Milon-la-Chapelle
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Choisel
- Chevreuse
- Saint-Forget
- Dampierre-en-Ynes
- Senlisse
- Boullay-les-Troux
- Les Molières

De 9h30 à 16h30

Dépose possible à l'arrêt de bus de mon choix situé dans les communes de :

SE DÉPLACER SANS RÉSERVATION AVEC LES LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES

EN HEURES DE POINTE UNIQUEMENT :

- Ligne 39-003 39-303 S'-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Rambouillet
- Ligne 39-13 S'-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Limours
- Ligne 39-27 S'-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Les Essarts-le-Roi
- Ligne 39-103 S'-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Cernay-la-Ville

TOUTE LA JOURNÉE :

- Ligne 39-17 S'-Rémy-lès-Chevreuse ↔ La Verrière
- Ligne 39-403 S'-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Chevreuse

Conseils municipaux

des 8 et 29 juin 2020 (extraits*)

• CONVENTION RELATIVE A LA CONTINUITÉ SCOLAIRE ET LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

La commune s'est inscrite dans le dispositif 2S-2C proposé par l'Éducation Nationale, afin d'accueillir au plus vite l'ensemble des élèves dans des classes dédoublées, avec la fourniture d'activités tout au long de la journée pour chaque demi-classe. Ce dispositif permet une contribution de l'État à hauteur de 110 € par jour et par groupe de 15 enfants, quel que soit le niveau des élèves.

Adoptée à l'unanimité

• INSTAURATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19

Une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire a été votée. Ont été concernés :

- Les agents des services techniques amenés à procéder régulièrement à d'importants travaux de nettoyage des espaces publics, de désinfection de locaux et de portage des repas aux domicile des personnes âgées.

- Les agents des services administratifs amenés à assurer la continuité et l'adaptation du service public local souvent en télétravail.

- Les agents des services de l'enfance et de la petite enfance chargés d'assurer la continuité de l'accueil des enfants des personnes prioritaires et parfois en dehors de leurs horaires habituels.

- Les agents appelés à participer directement à la prévention, à l'information des habitants et aux contrôles.

Le montant maximum de cette prime exceptionnelle a été fixé à 660 €/agent. Elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales.

Adoptée à la majorité (abstention de M. Franck LOSSIE)

• TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES 2020/2021

Aucune augmentation votée, excepté le tarif de la restauration scolaire, porté de 5,00 € à 5,15 €.

Adoptée à l'unanimité

• CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

Il s'agissait des jeunes embauchés en renfort à l'école pour les deux dernières semaines de juin (7 jeunes), ainsi que des jobs d'été (3 jeunes pour une quinzaine aussi).

Adoptée à l'unanimité

• SUBVENTION MUNICIPALE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - ANNÉE 2020

Vote d'une subvention de 30 000 € (34 000 € en 2019).

Adoptée à l'unanimité

• BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE - ANNÉE 2020

Voir article p. 26

1 718 226,00 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement.

1 085 088,68 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité

• TAUX D'IMPOSITION - RÔLES GÉNÉRAUX - 2020

Voir article p. 26

Taxe foncière – propriété bâtie : 25,69 %

Taxe foncière – propriété non bâtie : 59,69 %

Adoptés à l'unanimité

• BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2020

115 540,65 € pour la section d'exploitation.

327 722,54 € pour la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PLAN LABEL ÉCOLES NUMÉRIQUES 2020 – PROJET INFORMATIQUE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANNE FRANK - ANNÉE 2020

Madame TRÉHIN a présenté un projet d'acquisition de matériel informatique qui a été élaboré avec Monsieur BONNAFOUS, directeur de l'école élémentaire Anne Frank aux Molières. Ce projet prévoit l'acquisition de 5 ordinateurs portables avec les licences Microsoft et anti-virus et 15 tablettes équipées de protections et de claviers utilisables par les élèves.

Le montant de ce projet s'élève à 17 378 € TTC. La subvention de l'État est donc sollicitée pour un montant maximum de 7000 €.

Adoptée à l'unanimité

• ADHÉSION DE LA COMMUNE DES MOLIÈRES A L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES (ANPCEN)

Adhésion à l'association et participation au label « villes et villages étoilés ».

Adoptée à l'unanimité

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur lesmolières.fr ou en **mairie**.



Centre Équestre des Molières

• Pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.

• Activités complémentaires et variées : enseignement du polo, école d'attelage...

• Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.

• Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements**

+ d'infos : **01 60 12 22 21** contact@equitation-molieres.com

Photographe

Mariage
Baptême
Communion
Naissance
Événement sportif
Renouvellement de vœux
Animaux de compagnie

Jean-Luc Ser

58 rue de Cernay
91470 Les Molières

06 26 25 01 36
jeanlucser@yahoo.fr



Décoration d'intérieur - Home-Staging
Expertise Feng Shui

Aurélié Hamers

www.bulles-et-cocon.fr 06.07.04.18.38

R L E ELECTRICITE GENERALE

4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIÈRES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

ARQUI VALO

Conception intérieure
Décoration
Suivi de travaux

Elisabeth Roux
25 La Cocquettière
91470 Les Molières
roux.elisabeth@archivalo.fr
06 63 43 37 86



Eon-Brunetti ASSURANCES

Toutes assurances particuliers & professionnels

158, Avenue du Maine
75014 Paris
01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34

10, rue de Gometz
91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr

○ **SAMEDI 29 AOÛT - 21H**
CINÉMA EN PLEIN AIR

Pop-corn et buvette
avec la Caisse des Écoles.

Parc du Paradou



○ **VENDREDI 18 SEPT. - 20H30**
CONCERT AU POINT BAR

STENCIL H

Reprises Rock

Café **Le Point Bar**
Place de la Mairie

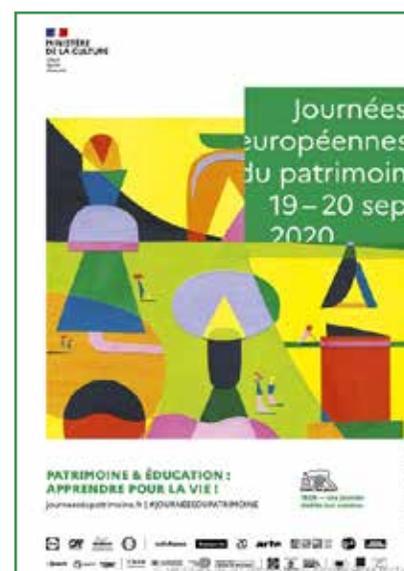


○ **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE DE 14H À 18H**

Forum des associations
C'EST AUX MOLIÈRES !

Inscriptions aux activités et découverte des associations locales.
Voir aussi p. 18

Espace Culturel & Associatif



○ **SAMEDI 19 SEPTEMBRE 14H-18H**
+ **DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 14H30-17H30**
JOURNÉES DU PATRIMOINE

"LIRE UN BÂTIMENT"
Organisées par les Amis de l'église

Église

○ **VENDREDI 18 SEPTEMBRE - 20H30**
CONCERT DE CHANTS DU MONDE
À L'ÉGLISE

POLYPHONIES DE LA TERRE

Organisé par les Amis de l'église,
avec le soutien de la commune et de la CCPL.

Église



○ **3-4 ET 10-11 OCTOBRE**
HÉLIUM
16ÈME PARCOURS D'ARTISTES

ATELIERS ET EXPOSITIONS
EN VALLÉE DE CHEVREUSE

Comme chaque année, la commune accueille sur ces
deux week-ends une exposition avec 2 ou 3 artistes à découvrir.

Espace Culturel & Associatif



• C'EST AUX MOLIÈRES ! Le plein d'activités, toute l'année

Vous avez pu découvrir ces affiches un peu partout dans le village et en diaporama sur le site lesmolières.fr : cette liste d'activités, non exhaustive, vous invite à rencontrer les animatrices et animateurs lors du **forum des associations**, le **6 septembre** de 14h à 18h à l'**Espace Culturel & Associatif**.

Vous pouvez aussi nous demander tout renseignement par la suite au **01 60 12 07 99** ou par courriel à contact@lesmolières.fr ou en mairie, nous vous orienterons vers les associations et activités pour lesquelles vous nous interrogez.

Bonne rentrée à tous-tes !

Frédérique PROUST
Maire-Adjointe à la vie culturelle, sportive, associative et citoyenne



Nous y sommes !

Il y a 8 ans était créée l'association des amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières, dans le but de contribuer aux travaux de rénovation et de l'ouvrir pour de nombreux événements, en dehors de ceux liés au culte.

Ce bâtiment municipal a ainsi pu faire l'objet en 2014-2015 d'un **diagnostic fixant les tranches de travaux** à réaliser.

Ensuite, plusieurs travaux d'urgence ont été réalisés par la commune, et un dossier a été constitué pour **ouvrir une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine**.

Des dépliants vont vous être distribués par l'association, vous pourrez aussi en trouver en mairie.

Jeudi 9 juillet, les représentants de l'association, de la commune et de la Fondation du Patrimoine ont pu signer la convention organisant les conditions de la souscription (voir p. 6).

À RETENIR :

➔ **particulier ou entreprise, vous pouvez participer et obtenir des déductions d'impôt.**

➔ **1 € versé par vous sera complété par 1 € versé par la Fondation du Patrimoine**

N'hésitez pas à participer afin de sauvegarder notre patrimoine communal, sur **internet ou par courrier** avec un chèque adressé à :

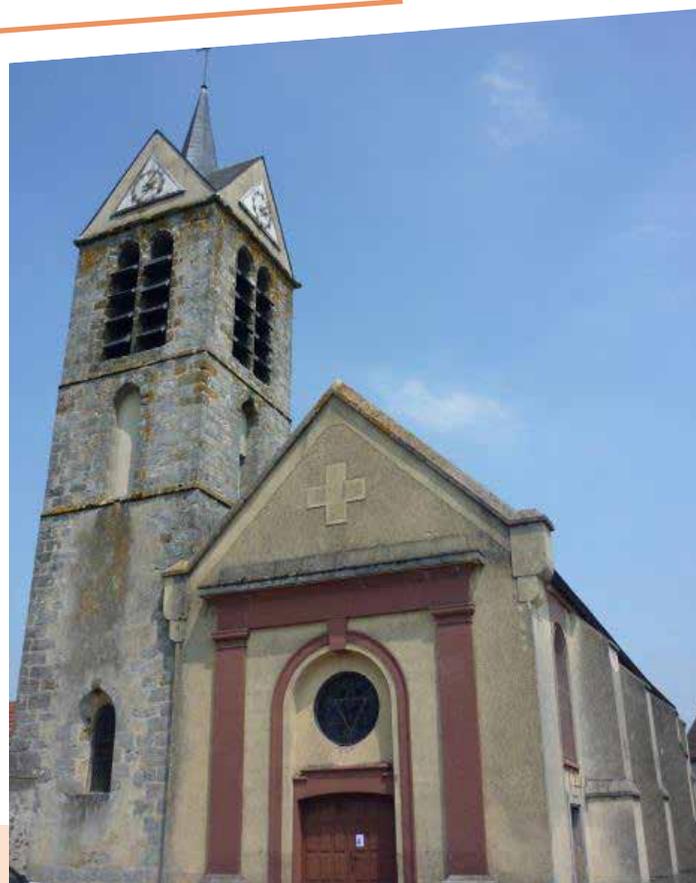
> *Fondation du Patrimoine - L'église Sainte Marie Madeleine des Molières*
153 bis Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

LE PROJET DE RESTAURATION

L'état de conservation de l'église s'est altéré au fil des ans. Cet édifice a maintenant besoin prioritairement d'une campagne de travaux d'assainissement et de restauration (maçonnerie, pierre de taille, charpente, menuiserie) de sa nef et de son choeur.

L'une des 4 cloches (Ysabel) aux armes des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, datant de 1620, est classée monument historique et a également besoin d'être restaurée.

Patrimoine emblématique de notre village, l'association des amis de l'église se mobilise avec vous et la commune pour soutenir le projet de restauration.



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
L'EGLISE SAINTE MARIE MADELEINE DES MOLIERES

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/66284

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'EGLISE SAINTE MARIE MADELEINE DES MOLIERES

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

K-deau Fleurs



Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

POMPES FUNÈBRES CANO

- . Organisation d'obsèques
- . Crémations
- . Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- . Permanence téléphonique 7j/7 - 24h/24
- . Contrats obsèques
- . Marbrerie funéraire

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
Mail : pf@judoviccano.fr

17 Rue Charles De Gaulle
91530 ST CHÉRON
Tél : 01 85 87 20 33 - Fax 01 64 58 87 96
Mail : pf@judoviccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141



mettre en valeur ce patrimoine bâti de proximité non-protégé au titre des monuments historiques.

Particuliers, vous souhaitez restaurer votre bien immobilier ? La Fondation du patrimoine peut accompagner les propriétaires de maisons ou biens immobiliers représentatifs du patrimoine rural de la région, qui souhaitent réaliser des travaux extérieurs d'entretien ou de restauration (toiture, menuiseries, ravalement de façades, maçonnerie etc.) respectant l'authenticité du bien concerné. Au-delà du souci de conservation, c'est surtout la pérennisation des maisons à travers le choix de bons matériaux qui est aussi privilégiée.

UN PEU D'HISTOIRE...

Quand les moines de Saint-Florent vinrent s'établir dans la région, ils reçurent de l'évêque de Paris plusieurs églises, dont celle des Molières. Consacrée par la bulle papale en 1146, les premières traces de la chapelle Sainte-Marie des Molières apparaissent dès le XII^{ème} siècle. C'est à la fin du XII^{ème} siècle que le Pape Urbain III la confirmera paroisse Sainte-Marie-Magdeleine. Une inscription rappelle encore que, jusqu'en 1905, chaque veille de Noël, un repas et un pain étaient offerts aux foyers pauvres du village, grâce à un legs d'une habitante du village. L'abbé Vorage, dans les années 1930, curé-soldat, dote l'église d'un ensemble décoratif nouveau aux motifs agrestes : outre trois nouvelles cloches, de nouveaux vitraux, un autel et une mosaïque sont réalisés par le peintre et maître-verrier Raphaël Lardeur (1890-1967).



Label obtenu à Gometz-le-Châtel

TPC
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE



Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr

CRE-CONCEPT

Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la janvierie 91470 Les Molières
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com

Thierry Brunetti
Chef à domicile
Traiteur
Cours de cuisine

☎ 06 59 93 03 66
thierrybrunetti.fr contact@thierrybrunetti.fr

ARCHITECTURE
DÉCO
ARTS PLASTIQUES

Permis de construire
Maison neuve
Extension
Surélévation
Rénovation
Rénovation
Décoration
Atelier maquette
Photographie

**ATELIER
A D A P**

☎ 07 68 44 00 36
☎ ATELIER.ADAP@GMAIL.COM
DIPLOMÉ ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

LA FONDATION DU PATRIMOINE, C'EST PEUT-ÊTRE AUSSI POUR VOUS !

La Fondation du patrimoine vous aide aussi à sauvegarder votre patrimoine bâti. La commune des Molières recèle sur son territoire de nombreuses bâtisses privées remarquables par leur ancienneté et leur architecture qui font la richesse de notre patrimoine local.

Créée en 1996, reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine, à travers ses 60 salariés répartis sur le territoire et avec un réseau de 600 bénévoles passionnés dans les départements, a pour mission de préserver et

Par l'attribution d'un label reconnaissant l'intérêt patrimonial du bien, la Fondation du patrimoine permet ainsi aux particuliers qui la sollicitent, sous certaines conditions, la possibilité d'une défiscalisation de l'impôt sur le revenu sur le montant des travaux, ou d'une subvention. À cela peuvent s'ajouter les aides du Parc Naturel Régional que vous connaissez déjà.

Informations et contacts :
Déléguée départementale adjointe de l'Essonne
Florence Coville
florence.thiebault-coville@orange.fr
06 78 14 99 45



La III^{ème} République, la plus longue de l'histoire des Républiques (1870-1940), va naître dans un contexte agité. Ses débuts furent confus et son installation fut laborieuse. C'est la guerre franco-allemande (1870-1871) et la défaite des armées impériales qui vont entraîner la chute de l'Empire.

À l'annonce de la reddition de Sedan (2 septembre 1870), Napoléon III et 100 000 hommes sont aux mains des Prussiens, Paris est en effervescence, les Républicains demandent la déchéance de l'Empereur, le corps législatif veut diriger la défense face aux Prussiens, il siège dans la nuit du 3 au 4 septembre sans rien décider de concret. Le dimanche 4 septembre, au début de la séance, la foule pénétra dans le Palais Bourbon avec une certaine complicité de la troupe, elle envahit l'hémicycle.

L'après-midi, à l'Hôtel de Ville, Léon Gambetta annonce la déchéance de l'Empereur puis proclame la naissance d'une III^{ème} République, un gouvernement de défense nationale se met en place composé de 12 membres.

Mais ce gouvernement provisoire va se heurter à toutes sortes de difficultés. Il est renfermé dans Paris assiégé pendant que les Prussiens envahissent le pays, faut-il continuer la guerre ou engager des pourparlers de paix avec l'ennemi ? Par ailleurs les conditions de vie de la population sont effroyables.

Nommé Ministre de la Guerre, le Républicain Léon Gambetta quitte Paris en ballon pour s'installer à Tours d'où il lève de nouvelles armées sans parvenir à redresser la situation militaire. Paris, épuisé par 4 mois de siège, capitule

en janvier 1871, le gouvernement doit demander l'armistice. Mais le chancelier Bismarck n'accepte de négocier la paix qu'avec un gouvernement issu d'une assemblée élue. Les élections à l'Assemblée Nationale du 8 février 1871 voient la victoire des monarchistes partisans de la paix face à une minorité de Républicains, dont Gambetta, qui se prononcent pour la guerre à outrance.

Réunie à Bordeaux, l'Assemblée Nationale nomme Adolphe Thiers chef du pouvoir exécutif de la République Française. Il s'engage à ne pas prendre position sur le futur régime du pays, cette République en gestation, fragilisée, n'est que provisoire. À peine installé au pouvoir Thiers doit mener les préliminaires de paix avec l'Allemagne et faire face à l'insurrection parisienne de la Commune (mars-avril 1871).

C'est après 5 ans de crises (l'insurrection de la Commune en 1871, la tentative de Restauration monarchiste en 1873 et le vote des lois constitutionnelles en 1875) que la République a pu s'affirmer. La victoire républicaine aux élections de 1876 où ils obtiennent la majorité va consolider la République.

Cette III^{ème} République née dans des conditions difficiles détient encore aujourd'hui la « palme » de la longévité (70 ans) et cela en dépit de nombreuses crises traversées : troubles sociaux, lutte des partis, tentatives de déstabilisation, guerre 14-18, etc... Malgré ses faiblesses et ses défauts, elle incarne une certaine stabilité dans l'histoire politique du pays.

Pierre PRUNETA

Votre voyage en direct avec
nos partenaires locaux



Argentine... Bhoutan... Birmanie... Brésil... Inde... Namibie... Ouzbékistan... Tunisie... Thaïlande... Vietnam
ORGANISATION DE VOYAGES INDIVIDUELS SUR-MESURE AVEC GUIDES FRANCOPHONES
DES IDEES DE CIRCUITS SUR WWW.ORGANISATIONDESVOYAGES.COM
contact@unecertaheidetdevoyage.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières 01 60 14 20 75

LES MOULIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOULIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolieresimmobilier.fr
contact@lesmolieresimmobilier.fr

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés



2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir



LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ



- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cernay 91470 LES MOULIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : a.votre.service@orange.fr N° Siret 409 561 719 00017



Prest@venir

Assemblée exaltatrice le Présent
pour assurer Votre Avenir...

Prestations de Services Informatiques pour les Entreprises

José DEVAULT

Gérant

06.14.06.44.68

jose.devault@prestavenir.net

au **PointBar**
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi

diners-concerts, événements sur demande



www.entre-poire-et-fromage.fr

Produits locaux
& artisanaux

Epiceries fines • Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

Du mardi après midi au dimanche matin
De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30

Tél. 09 81 78 13 99

11 Grande rue
91470 LES MOULIÈRES

Frais et authentique !





Cette année est tout à fait particulière en raison de l'état d'urgence sanitaire qui a totalement modifié le fonctionnement des services municipaux. Certaines recettes ont considérablement chuté (redevances des services périscolaires, location de salles...), pendant que certaines charges ont été maintenues (notamment les charges de personnel assumées entièrement par la commune puisque les agents publics ne bénéficient pas de l'assurance chômage), et que d'autres postes de dépenses ont considérablement augmenté (tous les produits destinés à lutter contre la propagation de la Covid 19 : produits de désinfection, masques, ...).

Le budget qui, les années précédentes, était déjà considérablement tendu, l'est donc d'autant plus en 2020. S'ajoute également une situation d'incertitude qui rend les prévisions budgétaires plus complexes. C'est pourquoi une somme de 15 289,20 € a été inscrite en dépenses imprévues en section de fonctionnement.

Tels qu'évoqués lors du Débat d'Orientation Budgétaire en Mars 2020, cette tension du budget de fonctionnement et son incapacité à créer durablement de l'autofinancement en section d'investissement sont chroniques. Il est nécessaire de sortir de cette situation.

Pour ce faire, la commune doit poursuivre une politique de rigueur budgétaire en recherchant des économies sur ses dépenses de fonctionnement, notamment à travers ses choix en investissement (éclairage, chauffage...). Ces

dépenses de fonctionnement ont toutefois progressé depuis plusieurs années, **la commune offrant plus d'espaces et de services pour les habitants, sans contrepartie supplémentaire en matière fiscale.**

Cette contrepartie supplémentaire est donc inscrite au budget avec une légère augmentation des taux communaux de la taxe foncière bâtie et de la taxe foncière non bâtie. L'équilibre de ce budget est ainsi assuré par une hausse des taxes foncières. L'objectif est également de rendre au fil des années une capacité meilleure d'autofinancement à la commune.

La taxe d'habitation est quant à elle vouée à disparaître progressivement d'ici 2023.

Les communes n'ont désormais plus la possibilité de modifier les taux de taxe d'habitation. Pour la commune le taux de la taxe d'habitation est figé à 12,14 % pour les contribuables qui la paient encore.

Ainsi, pour vous, si vous payez aujourd'hui 500 € au titre de la taxe d'habitation, cette somme annuelle va disparaître (cette année, en 2021, en 2022 ou 2023, selon votre niveau de revenus), et si vous payez 600 € au titre de la taxe foncière, cette somme va légèrement augmenter.

À terme, les communes devraient percevoir une compensation de l'État mais perdent l'un des seuls leviers de recettes permettant d'alimenter le budget communal et de financer les services et projets municipaux. ■

	Taux 2019	Taux 2020
Taxe foncière - propriété bâtie	23,49 %	25,69 %
Taxe foncière - propriété non bâtie	54,58 %	59,69 %

HUGO LBS

LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



7 a poser
cuisines

Mr BOUREL Emmanuel
Port : 06 27 42 32 26

18 Rue de la Butte
91470 Les Molières
Tél. : 01 69 28 03 32
7aposer@orange.fr

M. FERREIRA à votre service
Tous travaux de
Jardinage et Bricolage



01 60 12 93 89
06 03 22 97 82
possibilité paiement
chèque emploi service

BOULANGERIE PÂTISSERIE



du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

ComRéa

L'agence de communication **réactive**

- Création sites web
- Brochures, flyers, grands formats
- Organisation d'événements

☎ 0686279986 📧 contact@comrea.net

➔ Vos **papiers et emballages** ramassés **le jeudi après-midi** à partir du **1er septembre**

Attention, vous sortiez votre conteneur jaune le jeudi soir pour un ramassage le vendredi matin, mais, **à partir du 1er septembre 2020, il faudra le sortir le mercredi soir ou jeudi matin**, pour un ramassage le jeudi après-midi.

Le calendrier 2020 mis à jour est en mairie ou sur lesmolieres.fr



➔ Le **partenariat** avec le **TSQY**

Dans le cadre de son partenariat avec le **Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines** (Scène Nationale), la commune des Molières vous propose, à **tarif négocié dans le cadre d'une réservation collective, les spectacles majeurs de la saison 2020-2021.**

Un livret de l'ensemble de cette saison est à votre disposition en mairie ou téléchargeable sur lesmolieres.fr toute l'année, avec le programme de la saison.



➔ La **commune** obtient le **label "Terre saine"**

Accompagnée par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse dans le cadre de la Charte "Zéro phyto dans les espaces communaux", la commune a obtenu le label "Terre saine, commune sans pesticides".

Cela est l'aboutissement d'une démarche entamée il y a plusieurs années, et concerne les espaces verts entretenus par la commune.

Pour ce qui est des espaces entretenus par les particuliers ou les agriculteurs, des progrès sont encore possibles, pour le bien de tous.



➔ **S'abonner** à la **lettre d'infos** du **mercredi matin**

Chaque mercredi matin, un point sur les prochains événements, les choses importantes à noter, les actualités...

Pour s'abonner : il suffit d'entrer son adresse e-mail sur la page d'accueil du site web lesmolieres.fr



➔ **Collégiens, lycéens**, on vous donne **rendez-vous** le **samedi 26 septembre !**



Un moment de rencontre et de convivialité pour parler projets avec les jeunes collégiens et lycéens habitant les Molières.

Rendez-vous le **samedi 26 septembre après-midi au stade** pour passer du temps ensemble autour d'activités sportives, de loisirs et de surtout de convivialité qui sera suivi par un barbecue.

Ce sera l'occasion de se retrouver et de partager vos idées, vos envies de sorties, d'animations et d'échanger sur vos projets pour le village.

"Venez nombreux participer à cette première journée et pourquoi pas contribuer sur les mois qui suivront à l'animation jeunesse de la vie de notre village."

Guillaume ESPINOSA

Conseiller municipal délégué à la jeunesse
+ d'infos ? contact@lesmolieres.fr



LE DÉPARTEMENT DÉPLOIE UN NUMÉRO VERT POUR LES AIDANTS DE L'ESSONNE

Vous aidez un proche malade en situation de handicap ou de perte d'autonomie et rencontrez des difficultés au quotidien ? Vous vous sentez isolé ? **Un numéro vert gratuit** vous est destiné. **Faites le 0805 38 14 14 7j/7, de 8h à 22h.** Les professionnels de l'**association Espace Singulier** vous mettront en lien avec la personne qui saura répondre à votre demande.

Ces professionnels s'appuient sur un maillage de plus de 1 000 interlocuteurs nominatifs dans le département, développé par l'association depuis 11 ans.

Plus d'infos sur essonne.fr



Association Républicaine des Anciens Combattants
Section de Limours - Essonne

Pour la défense de vos droits, dons déductibles de vos impôts.

Prendre contact avec :

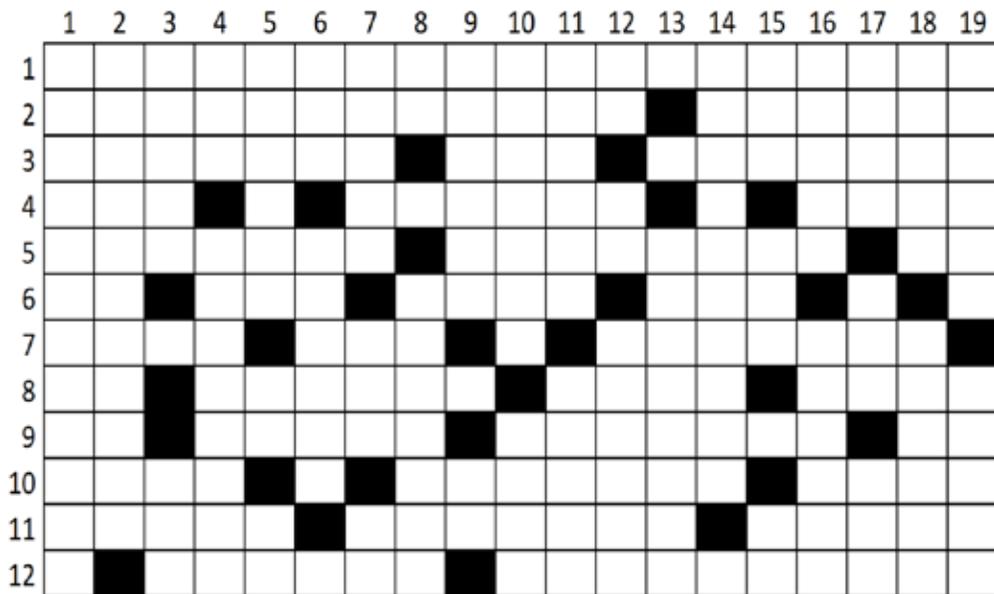
J-P. Gaucher 0610507808 - R. NAVEZ 0164911312 - A. Manganne 0164912498

HORIZONTALEMENT :

1. Une des 53 du Parc Naturel
2. Très surpris – Sans relief
3. Agrumes – Dessert breton – Charme
4. Faux col – Compliments – Participation
5. Ne rigole pas – Dégouline – Règle
6. Dans Les Molières – Poulie – Enlevés – Préférable à un faux frère
7. Foyer – Pas... en anglais – Comme un certain ver
8. Petit tour – Cherchas dans ses connaissances – Grands aux USA – En bavas
9. Romains de Rimimi – Avançai sur l'eau... mais à contre-courant – Lisiers – Conjonction
10. Style artistique à l'envers – Mis dans le coup – De gauche à droite : est généralement solidaire de l'établi
11. Amas de neige – Risquer le naufrage – Fleuve... retournant à sa source...
12. Bien usés – Qualifie certaine lésion

VERTICALEMENT :

1. Celles d'amour sont bien accueillies
2. Elle côtoie des petites bêtes
3. Deux roues – Prénom
4. Intact – S'agiter sur place
5. Toute seule – Article renversé – Direction
6. Pas très net – Ramène à la vie
7. Goutte matinale – Fonça – Particule
8. Celui de Nervilliers rejoint la Vallée
9. Bêtes de cirque
10. Faites-en un pour résoudre cette grille – Dans énième
11. Alléger les arbres – Auto venant d'Italie
12. Ver marin – Combat
13. Cité sous-marine... - En fin de stress – Ortie blanche
14. Pièce de vaisselle
15. Bons offices
16. Lieu de repos – Emblème royal – Fin d'infinifitif
17. Ville d'Italie – Certifia
18. De bas en haut : Cité du Calvados – Alliance pour la paix ? – En tête d'une liste française
19. Prénom masculin – Plus tard
20. Chien de chasse – De bas en haut : fournisseur d'huile de palme



Solutions du n°143

Horizontalement :

1. Moissonneuses – Lusin
2. Accotement – Niaise
3. Néon – WC – Avantages
4. Gang – Layettes – Agas
5. Énée – Lions – Ruineuse
6. Tissée – RSA – Li – Net

7. Aq – Ot – Kerguelen – Ne
8. Superstar – Prou – LCR
9. Œil – Hi – Sels – Tien
10. Lianes – Seine
11. Pietre – Épie – Ouvert
12. Erses – Assassins – Tue

Verticalement :

1. Mange ta soupe

2. Océanique – Ir
3. Icones – Piles
4. Songes – Elite
5. Sc – EUR – Ars
6. Œillets – Né
7. NM – Ai – Thé
8. Newyorkaises
9. Encenser – PS
10. Ut – Tsar – Via

11. At – GPS – Es
12. Envergures
13. Siasu – Éole
14. An – Illusion
15. Litanie – Nus
16. Usage – Ter
17. Segau – Li – Et
18. Essence – Rue
19. Nus – Éternité

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières **01 60 12 07 99** contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr

Nouveaux horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Mercredi et samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 **POMPIERS 18** **SAMU 15**

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : ANAÏS ORIZET 06 60 83 28 44 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères

91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr

Ouverte du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Millésime Coiffure
11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

Hélène Yahia
Relaxologue - Reflexologue
Plantaire, Palmaire, Faciale & Crânienne
Prévention / Gestion du stress - Bien-être
Sur rdv au 06.70.70.18.95 à Les Molières (91470)

Suzan B. Vigne | Naturopathe
sur rendez-vous
06 81 18 49 94
contact@sbnat.fr www.sbnat.fr

beatrice laviotte
14, place de la Mairie
91470 Les Molières
PSYCHOLOGUE
Enfants - Adolescents
Adultes
beatrice.laviotte@sfr.fr
01 60 12 04 28
06 33 01 13 56

RONDET Aude
Pédicure Podologue D.E.
16 Ter rue de Boullay les Troux
91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com
Doctolib.fr 01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E.
16 ter, rue de Boullay les Troux
91470 Les Molières
Port : 07 81 85 64 09
Fixe : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@gmail.com

BUS

TàD

Vallée de
Chevreuse

TàD

Pays de
Limours

NOUVEAU

A partir du 31 août 2020

Avec le Transport à la Demande
se déplacer, **C'EST FACILE!***

CONSULTEZ

RÉSERVEZ

VOYAGEZ



*SUR RÉSERVATION, de 7h à 19h45 du lundi au vendredi (hors jours fériés).



Île-de-France Mobilités facilite les déplacements
sur les territoires avec les TàD Vallée de Chevreuse et
Pays de Limours.



Appli TàD Île-de-France Mobilités | tad.idfmobilites.fr | 09 70 80 96 63



pour

îledeFrance
mobilités

